

## PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 24 JUIN 1997

Le Président Alain HORVILLEUR ouvre la séance à 15 heures précises, le quorum étant atteint (sur 306 adhérents à jour de leur cotisation le 24.06.97, 135 sont présents ou représentés).

Le Président retrace brièvement l'historique de l'association fondée en 1991 par un groupe de médecins homéopathes. Il rappelle qu'ils avaient décidé de confier son avenir à des patients, mais devant de nombreuses pressions amicales ils ont accepté de présenter leur candidature.

Le Docteur HORVILLEUR, se félicite de constater que de nouveaux membres sont venus grossir le listing des adhérents (environ 2 000 membres), mais il déplore qu'un trop grand nombre d'entre eux ne s'acquittent pas de la cotisation annuelle. Il rappelle que l'association ne vit actuellement que de l'argent des cotisations et que l'édition et l'expédition des bulletins coûtent très cher.

Les questions à l'ordre du jour sont ensuite examinées.

- **Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 16 novembre 1996.**  
Lecture est faite de ce procès-verbal : il est approuvé à l'unanimité.
- **Présentation du rapport moral par le Docteur HORVILLEUR, Président.**  
Il rappelle les nombreuses difficultés des années précédentes et il souhaite vivement que très vite l'association retrouve un bon fonctionnement et une activité efficace. A sa connaissance, deux autres associations existent : Club BOIRON Santé (Laboratoire BOIRON) et Vivre sa Santé (Laboratoire Dolisos).  
Le rapport est approuvé à l'unanimité.
- **Présentation du rapport financier par Isabelle BOUDAZIN, trésorière.**  
Elle informe l'assemblée que le trésorier démissionnaire lui a remis un carnet de compte et un bordereau. Le compte de l'association a donc été transféré au Crédit Mutuel de l'Acheneau à BOUAYE (44830), comme nous vous l'avions annoncé dans la lettre n° 10. L'assemblée demande que le futur Président dépose également sa signature au Crédit Mutuel. A ce jour, l'association dispose de 55 549,43 francs, soit 50 000 francs sur livret et 5 549,43 francs sur le compte. Cette somme sera amputée prochainement des frais correspondant à l'impression et à l'expédition de la lettre n° 11, non réglés encore à ce jour, ce qui représente une part importante du budget.  
Le rapport est approuvé à l'unanimité
- **Election du Conseil d'Administration**  
Les membres de la liste se présentent avant le vote.  
Sont élus à l'unanimité au Conseil d'Administration : Madame ADEMA, Monsieur BARBIER, Madame BOUDAZIN, Madame CAZENEUVE, Docteur CONAN-MERIADEC, Docteur HORVILLEUR, Monsieur LEBRUN, Madame PELLENC.
- **Questions diverses**
  - Il est demandé que dans l'un des prochains bulletins soient rappelés les buts de l'association.
  - Il est recommandé à tous de rester vigilants face à l'avancée sournoise des sectes : il ne faut pas qu'elles croient que l'homéopathie est une possible proie.
  - Enfin, il est redemandé des précisions quant aux diplômes des médecins homéopathes : le Président rappelle que ce sujet a été traité par le Docteur CHABANNE dans la lettre n° 10

Le Président Alain HORVILLEUR remercie tous ceux qui ont pu participer à cette assemblée générale et tous ceux qui aident de près ou de loin l'homéopathie.

La séance s'achève à 16 heures 30.

### ÉLECTION DU BUREAU

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 24 juin 1997 pour élire les membres du bureau. Il est ainsi composé :

- Président : Mme Gisèle ADEMA  
Vice-Présidents : Mr Yves BARBIER  
Mme Marie-Claire CAZENEUVE  
Mr Martial LEBRUN  
Secrétaire : Mme Kathy PELLENC  
Trésorier : Mme Isabelle BOUDAZIN